

STRATEGIE ACTIONS SICAV
RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES ETATS
FINANCIERS TRIMESTRIELS ARRETES AU 30 SEPTEMBRE 2009

Dans le cadre de notre mandat de commissariat aux comptes, qui nous a été confié par votre conseil d'administration et en application des dispositions du code des Organismes de Placement Collectif, nous avons examiné les états financiers trimestriels de la société STRATEGIE ACTIONS SICAV pour la période allant du 1er juillet au 30 septembre 2009.

Ces états financiers trimestriels ont été établis sous la responsabilité des organes de direction et d'administration de la société. Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur les états financiers basée sur notre examen limité.

Nous avons effectué notre examen limité conformément aux normes professionnelles généralement admises relatives aux missions d'examen limité. Ces normes requièrent que l'examen soit planifié et réalisé en vue d'obtenir une assurance modérée que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives. Un examen limité comporte essentiellement des entretiens avec le personnel de la société et des procédures analytiques appliquées aux données financières ; il fournit donc un niveau d'assurance moins élevé qu'un audit. Nous n'avons pas effectué un audit et, en conséquence, nous n'exprimons pas d'opinion d'audit.

Les états financiers trimestriels ci-joints arrêtés au 30 septembre 2009, font apparaître un total actif de 13 528 526 DT, un actif net de 13 265 953 DT pour 7 408 actions en circulation et une valeur liquidative égale par action à 1 790,760 DT.

Compte tenu des diligences que nous avons accomplies, nous n'avons pas relevé d'éléments ou pris connaissance de faits pouvant affecter de façon significative les états financiers trimestriels de STRATEGIE ACTIONS SICAV arrêtés au 30 septembre 2009.

Comme il ressort de l'état du portefeuille de STRATEGIE ACTIONS SICAV, l'actif est employé à la date du 30 septembre 2009 à raison de 78,03% dans des valeurs mobilières. Toutefois, il y'a lieu de signaler que ce taux a dépassé au cours du troisième trimestre de l'exercice 2009 le taux maximum de 80% tel que prévu par l'article 2 du décret 2001-2278 du 25 septembre 2001.

LE COMMISSAIRE AUX COMPTES

Mourad FRADI

STRATEGIE ACTIONS SICAV

BILAN TRIMESTRIEL ARRETE AU 30 SEPTEMBRE 2009

(Montants exprimés en dinars tunisiens)

	Note	30/09/2009	30/09/2008	31/12/2008
<u>ACTIF</u>				
<u>Portefeuille-titres</u>				
Actions, valeurs assimilées et droits rattachés		9 562 362	8 447 219	5 715 712
Obligations et valeurs assimilées		992 449	465 879	469 080
Titres OPCVM			660 339	410 870
	3.1	10 554 811	9 573 437	6 595 662
<u>Placements monétaires et disponibilités</u>				
Placements monétaires	3.2	595 879	2 482 842	1 993 993
Disponibilités	3.3	2 377 836	3 011 556	1 880 132
		2 973 715	5 494 398	3 874 125
<u>Créances d'exploitations</u>				
<u>Autres actifs</u>				
TOTAL ACTIF		13 528 526	15 067 835	10 469 787
<u>PASSIF</u>				
Opérateurs créditeurs	3.4	258 437	309 846	161 034
Autres créditeurs divers	3.5	4 136	3 818	2 984
TOTAL PASSIF		262 573	313 664	164 018
<u>ACTIF NET</u>				
Capital	3.6	13 139 078	14 816 095	10 243 625
Sommes distribuables		126 875	<61 924>	62 144
Sommes distribuables des exercices antérieurs				
Sommes distribuables de l'exercice		126 875	<61 924>	62 144
ACTIF NET		13 265 953	14 754 171	10 305 769
TOTAL PASSIF ET ACTIF NET		13 528 526	15 067 835	10 469 787

STRATEGIE ACTIONS SICAV

ETAT DE RESULTAT

PERIODE ALLANT DU 1^{er} JUILLET 2009 AU 30 SEPTEMBRE 2009

(Montants exprimés en dinars tunisiens)

	Note	Du 01/07/2009 au 30/09/2009	Du 01/01/2009 au 30/09/2009	Du 01/07/2008 au 30/09/2008	Du 01/01/2008 au 30/09/2008	Du 01/01/2008 au 31/12/2008
Revenus du portefeuille-titres		234 553	388 519	27 441	280 760	286 610
Dividendes	4.1	222 263	353 511	21 415	255 498	255 498
Revenus des obligations et valeurs assimilées	4.2	12 290	35 008	6 026	25 262	31 112
Revenus des autres valeurs						
Revenus des placements monétaires	4.3	9 912	72 298	21 509	45 119	77 083
<i>Total des revenus des placements</i>		244 465	460 817	48 950	325 879	363 693
Charges de gestion des placements	4.4	<175 110>	<328 628>	<183 119>	<386 363>	<284 312>
Revenu net des placements		69 355	132 189	<134 169>	<60 484>	79 381
Autres produits						
Autres charges	4.5	<4 989>	<15 462>	<6 034>	<16 085>	<20 880>
Résultat d'exploitation		64 366	116 727	<140 203>	<76 569>	58 501
Régularisation du résultat d'exploitation		10 321	10 148	12 741	14 645	3 643
Sommes distribuables de la période		74 687	126 875	<127 462>	<61 924>	62 144
Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)		<10 321>	<10 148>	<12 741>	<14 645>	<3 643>
Variation des plus ou moins values potentielles sur titres		665 584	1 719 164	<107 076>	909 668	<291 834>
Plus ou moins values réalisées sur cession de titres		349 341	733 633	1 142 529	1 978 156	2 185 617
Frais de négociation		<10 112>	<56 624>	<25 455>	<57 507>	<80 377>
Résultat net de la période		1 069 179	2 512 900	869 795	2 753 748	1 871 907

STRATEGIE ACTIONS SICAV

ETAT DE VARIATION DE L'ACTIF NET

PERIODE ALLANT DU 1^{er} JUILLET 2009 AU 30 SEPTEMBRE 2009

(Montants exprimés en dinars tunisiens)

Notes	Du 01/07/2009 au 30/09/2009	Du 01/01/2009 au 30/09/2009	Du 01/07/2008 au 30/09/2008	Du 01/01/2008 au 30/09/2008	Du 01/01/2008 au 31/12/2008
Variation de l'actif net résultant des opérations d'exploitation	1 069 179	2 512 900	869 795	2 753 748	1 871 907
Résultat d'exploitation	64 366	116 727	<140 203>	<76 569>	58 501
Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres	665 584	1 719 164	<107 076>	909 668	<291 834>
Plus (ou moins) values réalisées sur cession de titres	349 341	733 633	1 142 529	1 978 156	2 185 617
Frais de négociation	<10 112>	<56 624>	<25 455>	<57 507>	<80 377>
Distributions de dividendes		<59 092>		<160 056>	<160 056>
Transactions sur le capital	892 055	506 376	2 963 611	1 634 827	<1 931 734>
Souscriptions	1 125 545	1 901 045	3 787 943	4 317 426	4 317 426
Capital	928 118	1 651 736	3 100 379	3 589 157	3 589 157
Régularisation des sommes non distribuables de l'exercice	183 598	230 723	672 914	707 217	707 217
Régularisation des sommes distribuables	13 829	18 586	14 650	21 052	21 052
Rachats	<233 490>	<1 394 669>	<824 332>	<2 682 599>	<6 249 160>
Capital	<194 490>	<1 301 368>	<673 266>	<2 397 163>	<5 351 388>
Régularisation des sommes non distribuables de l'exercice	<35 662>	<86 092>	<153 221>	<270 998>	<889 571>
Régularisation des sommes distribuables	<3 508>	<11 490>	<1 910>	<28 622>	<39 624>
Droit de sortie	170	4 281	4 065	14 184	31 423
Variation de l'actif net	1 961 234	2 960 184	3 833 406	4 228 519	<219 883>
Actif net					
En début de période	11 304 719	10 305 769	10 920 765	10 525 652	10 525 652
En fin de période	13 265 953	13 265 953	14 754 171	14 754 171	10 305 769
Nombre d'actions					
En début de période	6 895	7 163	7 603	8 634	8 634
En fin de période	7 408	7 408	9 629	9 629	7 163
Valeur liquidative	1 790,760	1 790,760	1 532,264	1 532,264	1 438,750

NOTES AUX ETATS FINANCIERS
AU 30 SEPTEMBRE 2009

(Montants exprimés en dinars tunisiens)

1 – PRESENTATION DE LA SOCIETE

La société STRATEGIE ACTIONS SICAV est une société d'investissement à capital variable de type mixte, régie par le Code des Organismes de Placement Collectif.

Elle a été créée le 29 décembre 2005 avec pour principal objet la gestion, au moyen de l'utilisation de ses fonds propres à l'exclusion de toutes autres ressources, d'un portefeuille de valeurs mobilières.

La gestion du portefeuille titres de la SICAV est assurée par la société SMART ASSET MANAGEMENT.

TUNISIE VALEURS a été désignée distributeur exclusif des titres de la SICAV.

L'AMEN BANK a été désignée dépositaire des titres et des fonds de la SICAV.

La société STRATEGIE ACTIONS SICAV bénéficie des avantages fiscaux prévus par la loi n°95-88 du 30 octobre 1995 dont notamment l'exonération de ses bénéfices annuels de l'impôt sur les sociétés. En revanche, les revenus qu'elle encaisse au titre de ses placements sont soumis à une retenue à la source libératoire de 20%.

2 – PRINCIPES ET METHODES COMPTABLES

Les états financiers trimestriels arrêtés au 30 septembre 2009 ont été élaborés conformément aux dispositions du système comptable et notamment les normes comptables 16 à 18 relatives aux OPCVM.

Ces états financiers sont composés du bilan, de l'état de résultat, de l'état de variation de l'actif net et des notes aux états financiers.

Les principes et méthodes comptables les plus significatifs appliqués par la société pour l'élaboration de ses états financiers sont les suivants :

2.1 Prise en compte des placements et des revenus y afférents

Les placements en portefeuille titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat.

Les dividendes relatifs aux actions et valeurs assimilées sont pris en compte en résultat à la date de détachement du coupon pour les titres admis à la cote et au moment où le droit au dividende est établi pour les titres non admis à la cote.

Les intérêts sur les placements en obligations et sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

2.2 Evaluation des placements en actions et valeurs assimilées

Les placements en actions et valeurs assimilées sont évalués, en date d'arrêt, à leur valeur de marché pour les titres admis à la cote et à la juste valeur pour les titres non admis à la cote. La différence par rapport au prix d'achat ou par rapport à la clôture précédente constitue, selon le cas, une plus ou moins value potentielle portée directement en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de l'exercice.

La valeur de marché, applicable pour l'évaluation des titres admis à la cote, correspond au cours en bourse à la date du 30 septembre ou à la date antérieure la plus récente.

Lorsque les conditions de marché d'un titre donné dégagent une tendance à la baisse exprimée par une réservation à la baisse ou une tendance à la hausse exprimée par une réservation à la hausse, le cours d'évaluation retenu est le seuil de réservation à la baisse dans le premier cas et le seuil de réservation à la hausse dans le deuxième cas.

Pour les titres admis à la cote n'ayant pas fait l'objet d'offre ou de demande pendant dix séances de bourse consécutives, une décote de 12% est appliquée sur le cours boursier le plus récent.

2.3. Evaluation des autres placements

Les placements en obligations et valeurs similaires admis à la cote sont évalués, en date d'arrêt, à leur valeur de marché à la date du 30 septembre ou à la date antérieure la plus récente. La différence par rapport au prix d'achat ou par rapport à la clôture précédente constitue, selon le cas, une plus ou moins-value potentielle portée directement, en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de l'exercice.

Les placements en obligations et valeurs similaires non admis à la cote demeurent évalués à leurs prix d'acquisition.

Les placements monétaires sont évalués à leurs prix d'acquisition.

2.4 Cession des placements

La cession des placements donne lieu à l'annulation des placements à hauteur de leurs valeurs comptables. La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins value réalisée portée directement en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

Le prix d'achat des placements est déterminé par la méthode du coût moyen pondéré.

2.5 Capital social

Le capital social est quotidiennement augmenté du montant cumulé des émissions en nominal et diminué du montant cumulé des rachats en nominal.

2.6 Le résultat net de la période

Le résultat net de la période est scindé en résultat d'exploitation et résultat non distribuable.

- Le résultat d'exploitation est égal au revenu du portefeuille titres et des placements monétaires diminué des autres charges.
- Le résultat non distribuable est égal au montant des plus ou moins values réalisées et/ou potentielles sur actions et obligations et diminué des frais de négociation.

2.7 Sommes distribuables

Les sommes distribuables correspondent au résultat d'exploitation de la période majoré de la régularisation de ce résultat constatée à l'occasion des opérations de souscription et de rachat.

La régularisation des distributions de l'exercice en cours est égale à une fraction du prix d'émission et de rachat, calculée au prorata des résultats d'exploitation.

3 – NOTES SUR LE BILAN**3.1 Portefeuille titres :**

Le solde de cette rubrique au 30 septembre 2009 se détaille comme suit:

	<u>Nombre de titres</u>	<u>Coût d'acquisition</u>	<u>Valeur actuelle</u>	<u>% actif</u>
A- Actions, valeurs assimilées et droits rattachés				
1- Actions, valeurs assimilées et droits rattachés admis à la cote				
ADWYA	706	5 978	6 142	0,05%
AMEN BANK	12 353	483 007	698 446	5,16%
ARTES	5 203	61 613	56 521	0,42%
ASSAD	71 100	688 343	846 495	6,26%
ASTREE	1 290	30 737	81 928	0,61%
ATL	62 000	238 299	278 554	2,06%
ATTIJARI BANK	31 736	541 009	744 615	5,50%
ATTIJARI LEASING	7 400	114 968	160 172	1,18%
BH	4 900	128 713	133 039	0,98%
BNA	12 000	105 291	150 240	1,11%
BNA NS 2009	28 618	159 059	260 424	1,92%
BT	4 190	368 763	393 311	2,91%
CIL	4 045	92 047	96 337	0,71%
ELECTROSTAR	45 000	466 533	287 645	2,13%
ESSOUKNA	55 000	247 622	302 500	2,24%
I.C.F	2 850	157 808	135 375	1,00%
MAGASIN GENERAL	2 000	144 955	201 279	1,49%
POULINA G H	475	2 993	3 328	0,02%
S.N.M.V.T	2 550	335 434	518 325	3,83%
SIAME	2 123	5 071	2 605	0,02%
SIMPAR	16 902	457 177	543 999	4,02%
SITS	150 000	519 953	513 435	3,80%
SOMOCER	113 350	252 851	223 957	1,66%
SOPAT	21 840	216 891	276 058	2,04%
SOPAT DA 2008	8	4	0	0,00%
SOTETEL	16 668	233 232	238 644	1,76%
SOTRAPIL	8 300	83 760	81 352	0,60%
SOTUVER	4 120	180 690	379 524	2,81%
SPDIT-SICAF	105	566	573	0,00%
STAR	5 343	669 584	753 205	5,57%
STB	16 958	199 711	250 846	1,85%
TL DA 2009	8	3	3	0,00%
TPR	5 359	27 432	30 791	0,23%
TUNINVEST-SICAR	20 204	240 880	218 563	1,62%
TUNISAIR	42 164	102 942	91 976	0,68%
TUNISIE LEASING	14 499	327 513	368 372	2,72%
UIB	13 144	225 244	233 783	1,73%
Total actions, valeurs assimilées et droits rattachés		8 116 676	9 562 362	70,69%

	<u>Nombre de titres</u>	<u>Coût d'acquisition</u>	<u>Valeur Actuelle</u>	<u>% actif</u>
B- Obligations et valeurs assimilés				
1-Obligations de sociétés				
AIL 2009/1	1 500	150 000	154 701	1,14%
FCC BIAT CREDIMMO 1	200	200 000	201 135	1,49%
OCA ATTIJARI BANK 06	20 000	100 375	102 992	0,76%
STB 2008/2	2 000	200 000	206 411	1,53%
TL 2009/1	2 000	200 000	206 069	1,52%
TL SUBORDONNE 2007	2 000	120 000	121 141	0,90%
Total Obligations de sociétés		970 375	992 449	7,34%
Total obligations et valeurs assimilées		970 375	992 449	7,34%
Total		9 087 051	10 554 811	78,03%

3.2 Placements monétaires :

Le solde de cette rubrique au 30 septembre 2009 se détaille comme suit:

	<u>Valeur nominale</u>	<u>Coût d'acquisition</u>	<u>Valeur actuelle</u>	<u>% actif</u>
Billets de trésorerie				
TUNISIE FACTORING au 28/10/2009	500 000	497 088	498 427	3,68%
Total billets de trésorerie	500 000	497 088	498 427	3,68%
Bons de trésor à court terme				
BTC 52 semaines 02/03/2010	100 000	95 202	97 452	0,72%
Total bons de trésor à court terme	100 000	95 202	97 452	0,72%
Total		592 290	595 879	4,40%

3.3 Disponibilités :

Le solde de cette rubrique au 30 septembre 2009 se détaille comme suit:

	<u>30/09/2009</u>	<u>30/09/2008</u>	<u>31/12/2008</u>
Dépôt à vue Amen Bank Pasteur	1 342 376	2 832 988	1 645 000
Ventes de titres à encaisser	965 573	81 535	144 012
Liquidation émissions/rachats	46 563	-	-
Amen Bank Pasteur	43 838	126 177	210 379
Intérêt courus sur dépôt à vue	3 764	11 749	13 471
Coupons à recevoir	<31 >	-	-
Retenue à la source/dépôt à vue	<753 >	< 2 350 >	<2 694 >
Achats de titres à régler	<23 494 >	< 38 543 >	<130 036 >
	2 377 836	3 011 556	1 880 132

3.4 Opérateurs créditeurs :

Le solde de cette rubrique au 30 septembre 2009 se détaille comme suit:

	<u>30/09/2009</u>	<u>30/09/2008</u>	<u>31/12/2008</u>
Commission de performance à payer	213 987	263 085	121 283
Rémunération du gestionnaire et du distributeur exclusif à payer	42 652	44 774	37 980
Rémunération du dépositaire à payer	1 798	1 987	1 771
	258 437	309 846	161 034

3.5 Autres créiteurs divers :

Le solde de cette rubrique au 30 septembre 2009 se détaille comme suit:

	<u>30/09/2009</u>	<u>30/09/2008</u>	<u>31/12/2008</u>
Honoraires du commissaire aux comptes	2 847	2 590	2 075
Redevance CMF	1 053	1 228	909
Retenue à la source à payer	236	-	-
	<u>4 136</u>	<u>3 818</u>	<u>2 984</u>

3.6 Capital :

Les mouvements sur le capital et l'actif net au cours de la période allant du 1^{er} janvier 2009 au 30 septembre 2009 se détaillent comme suit :

	<u>30/09/2009</u>
Capital au 1^{er} janvier 2009	
En Nominal	10 243 625
Nombre de titres	7 163
Nombre d'actionnaires	114
Souscriptions réalisées (En Nominal)	
Montant	1 651 736
Nombre de titres	1 155
Nombre d'actionnaires entrants	25
Rachats effectués (En Nominal)	
Montant	1 301 368
Nombre de titres	910
Nombre d'actionnaires sortants	19
Autres mouvements	
Frais de négociation	< 56 624 >
Différences d'estimation (+/-)	1 719 164
Plus ou moins-value réalisée	733 633
Droit de sortie	4 281
Régularisations	144 631
Capital au 30 septembre 2009	13 139 078
Nombre de titres	7 408
Nombre d'actionnaires	120

4 – NOTES SUR L'ETAT DE RESULTAT**4.1 Dividendes :**

Le solde de cette rubrique correspond aux dividendes perçus durant la période allant du 1^{er} juillet au 30 septembre 2009.

4.2 Revenus des obligations et valeurs assimilées :

Le solde de cette rubrique, dont le montant s'élève à 12 290 DT correspond aux intérêts sur les obligations pour la période allant du 1^{er} juillet au 30 septembre 2009.

4.3 Revenus des placements monétaires :

Le solde de cette rubrique pour la période allant du 1^{er} juillet au 30 septembre 2009 se détaille comme suit :

	<u>Période du</u> <u>01/07/2009 au</u> <u>30/09/2009</u>	<u>Période du</u> <u>01/07/2008 au</u> <u>30/09/2008</u>	<u>Période du</u> <u>01/01/2008 au</u> <u>31/12/2008</u>
Intérêts sur billet de trésorerie	5 732	6 838	29 116
Intérêts sur dépôt à vue	3 003	9 415	29 652
Intérêts BTC	932	-	-
Autre revenus	245	398	1 830
Intérêts sur certificats de dépôt	-	4 858	16 485
	<u>9 912</u>	<u>21 509</u>	<u>77 083</u>

4.4 Charges de gestion des placements :

Le solde de cette rubrique pour la période allant du 1^{er} juillet au 30 septembre 2009 se détaille comme suit :

	<u>Période du</u> <u>01/07/2009 au</u> <u>30/09/2009</u>	<u>Période du</u> <u>01/07/2008 au</u> <u>30/09/2008</u>	<u>Période du</u> <u>01/01/2008 au</u> <u>31/12/2008</u>
Commission de performance	130 660	136 358	121 283
Rémunérations du gestionnaire et du distributeur	42 652	44 774	156 129
Rémunération du dépositaire	1 798	1 987	6 900
	<u>175 110</u>	<u>183 119</u>	<u>284 312</u>

4.5 Autres charges :

Le solde de cette rubrique pour la période allant du 1^{er} juillet au 30 septembre 2009 se détaille comme suit :

	<u>Période du</u> <u>01/07/2009 au</u> <u>30/09/2009</u>	<u>Période du</u> <u>01/07/2008 au</u> <u>30/09/2008</u>	<u>Période du</u> <u>01/01/2008 au</u> <u>31/12/2008</u>
Redevance CMF	3 047	3 367	11 694
Honoraires du commissaire aux comptes	1 845	2 550	8 800
Autres frais	97	117	386
	<u>4 989</u>	<u>6 034</u>	<u>20 880</u>